

Des ONG dénoncent l'extraction minière sous-marine

LE 01 AVR. 2023 À 13H40 (TU)

Mis à jour le

01 avr. 2023 à 13h58 (TU)

Par [TV5MONDE](#)

Après deux semaines de négociations, les ONG de défense des océans dénoncent un feu vert très prochain à l'exploitation minière sous-marine. Cela intervient alors que de plus en plus d'États réclament des règles environnementales solides.

"L'atmosphère politique a radicalement changé depuis un an, où aucun Etat ne s'était levé pour dire non à l'extraction minière", déclare Emma Wilson, du groupement d'ONG Deep Sea Conservation Coalition, à l'issue de deux semaines et demi de négociations de l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM).

Désormais, *"dans 100 jours exactement, l'AIFM pourrait recevoir une demande de n'importe quel État sponsor"* d'une entreprise pour un contrat d'exploitation, s'alarme-t-elle lors de la session de clôture. Elle évoque le risque que sans un océan en bonne santé, les humains deviennent *"comme ces poissons sur les ponts des bateaux, qui luttent pour respirer"*.

L'AIFM et ses 167 Etats membres sont en charge à la fois de la protection et de l'exploitation potentielle du plancher océanique hors juridictions nationales, *"patrimoine commun de l'humanité"*. L'autorité basée en Jamaïque n'a pour l'instant octroyé que des contrats d'exploration à des centres de recherche et des entreprises dans des zones bien délimitées, potentiellement riches en minerais.

Demande de règles rigoureuses

L'exploitation industrielle du nickel, cobalt ou cuivre n'est, elle, pas censée commencer avant l'adoption d'un code minier en discussions depuis près de dix ans.

ONG et scientifiques alertent depuis des années sur les menaces de dommages inestimables à des écosystèmes profonds encore peu connus. Et de plus en plus d'États relaient cette inquiétude. Canada, Australie, Belgique, Brésil et d'autres ont insisté à Kingston pour que l'exploitation ne puisse commencer sans des règles rigoureuses.

"Les conditions n'existent pas pour que l'exploitation des fonds marins puissent commencer", insiste le représentant du Mexique Marcelino Miranda. Une quinzaine d'autres (France, Allemagne, Chili, Vanuatu...) poussent plus explicitement pour un *"moratoire"* ou une *"pause"* de l'exploitation.

"L'extraction minière sous-marine abîmerait le plancher océanique, mais aurait aussi un impact plus large sur les populations de poissons, les mammifères marins, et le rôle essentiel de régulation du climat des écosystèmes profonds", souligne pendant les négociations le représentant du Vanuatu Sylvain Kalsakau. "Nous encourageons nos voisins du Pacifique qui ont exprimé un intérêt pour l'extraction minière sous-marine à s'éloigner du précipice", ajoute-t-il.

Un long chemin à parcourir

"On voit un peu plus clair maintenant qu'il y a encore un long chemin à parcourir et que les deux semaines de session en juillet seront largement insuffisantes pour finaliser" ce code, assure l'ambassadeur belge Hugo Verbist. Et les 36 membres du Conseil, organe exécutif de l'AIFM, n'ont pas réussi à se mettre d'accord à cette session sur le processus d'examen d'une demande de contrat d'exploitation qui serait déposée en l'absence de code minier.

"Marcher comme des somnambules vers une situation légale incertaine au-delà du 9 juillet est devenue une réalité", dénonce Hugo Verbist. Il déplore cette "faille légale" créée par l'absence de décision. "Les gouvernements laissent dangereusement la porte ouverte à ce que l'extraction minière sous-marine se faufile et commence plus tard cette année", dénonce de son côté dans un communiqué Louisa Casson, de Greenpeace.

Si The Metals Company se prépare pour un début de production industrielle fin 2024, plusieurs ONG craignent que d'autres industriels profitent de cette faille pour déposer une demande de contrat dès l'expiration des deux ans le 9 juillet. Quelques semaines après l'adoption historique d'un traité pour protéger la haute mer, *"ce résultat irresponsable est une opportunité gâchée d'envoyer un signal clair (...) que l'ère de la destruction des océans est terminée", fustige Louisa Casson.*

Nome: _____

Instrução:

Responder às questões, em português, de acordo com o conteúdo do texto: **Des ONG dénoncent l'extraction minière sous-marine**

1.Perguntas de compreensão do texto

1.1 Segundo a sua compreensão do texto, qual a posição das diferentes entidades frente à elaboração de regras mais rígidas para exploração de minas submarinas?

1.2 A Autoridade Internacional dos Fundos Marinhos deve escolher entre proteger ou explorar as águas profundas dos 167 estados membros? Justifique explicando qual o papel da entidade.

1.3 Qual o alarme dado pela Autoridade Internacional de Fundos Marinhos?

1.4 O que as várias organizações não-governamentais temem depois de 9 de julho?

1.5 Qual a posição do Brasil nessa discussão?

2.Traduza para o português os seguintes segmentos de texto. Procure demonstrar que você entendeu o texto.

2.1 Après deux semaines de négociations, les ONG de défense des océans dénoncent un feu vert très prochain à l'exploitation minière sous-marine. Cela

intervient alors que de plus en plus d'États réclament des règles environnementales solides.

2.2 *"L'extraction minière sous-marine abîmerait le plancher océanique, mais aurait aussi un impact plus large sur les populations de poissons, les mammifères marins, et le rôle essentiel de régulation du climat des écosystèmes profonds", souligne pendant les négociations le représentant du Vanuatu Sylvain Kalsakau. "Nous encourageons nos voisins du Pacifique qui ont exprimé un intérêt pour l'extraction minière sous-marine à s'éloigner du précipice", ajoute-t-il.*

2.3 *"Marcher comme des somnambules vers une situation légale incertaine au-delà du 9 juillet est devenue une réalité", dénonce Hugo Verbist. Il déplore cette "faille légale" créée par l'absence de décision. "Les gouvernements laissent dangereusement la porte ouverte à ce que l'extraction minière sous-marine se faufile et commence plus tard cette année", dénonce de son côté dans un communiqué Louisa Casson, de Greenpeace.*

2.4 Si The Metals Company se prépare pour un début de production industrielle fin 2024, plusieurs ONG craignent que d'autres industriels profitent de cette faille pour déposer une demande de contrat dès l'expiration des deux ans le 9 juillet. Quelques semaines après l'adoption historique d'un traité pour protéger la haute mer, *"ce résultat irresponsable est une opportunité gâchée d'envoyer un signal clair (...) que l'ère de la destruction des océans est terminée", fustige Louisa Casson.*
